

chérés était toute son ambition. Il résolut de donner, en qualité de tertiaire, sa vie à la meilleure des œuvres franciscaines en accomplissant auprès des religieux prêtres l'office des saintes femmes vis-à-vis de N.-S. et du collège apostolique. Il avait près de quarante ans quand, il y a quelque vingt-six ans, il se présenta au couvent de Rennes, ne demandant qu'à se dépenser dans l'office qui lui serait imposé. Vivant avec les religieux, il se mit tout entier à leur disposition. Exemple par sa régularité et son zèle au travail, il fut à la hauteur de sa tâche et jusqu'en 1903 il en porta le fardeau avec une persévérance très méritoire. Les commencements d'un couvent sont toujours particulièrement pénibles. Sacristain, réfectoier, cuisinier, infirmier, portier, linge, il a rempli ces postes avec un courage que bien peu possèdent. Des mois entiers il cumulait ces divers emplois et, malgré un asthme très accentué, il les remplissait aussi intégralement que l'auraient pu faire, en temps normal, deux ou même trois frères. Il en fut ainsi jusqu'au moment où la loi inique de 1903 le força à se séparer de ceux qu'il s'était habitué à aimer comme des frères. Cette dispersion de 1903 fit apparaître davantage son esprit de dévouement. Puisqu'il ne pourrait plus servir la communauté, il se mettrait au service de l'un des expulsés : la vie lui aurait été à charge s'il n'avait pu satisfaire son désir d'être utile en rendant service. Pourtant, sa préférence avouée dans l'intimité aurait été de s'en aller, lui aussi, sur la terre étrangère ; mais, doué d'un jugement très droit, il avait discerné que le meilleur était d'agir autrement. Sa proposition fut acceptée avec reconnaissance.

Gardant au cœur le regret du couvent où, dans le travail et la solide piété, il avait du moins trouvé la paix du cœur, il persévéra dans sa voie. Cependant, malgré une force de volonté peu commune, l'usure minait les énergies de son corps et son tempérament trahit sa volonté. Chaque hiver lui arrachait de son